Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 30 (1904)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

30me Année. 25 mai 1904. N° 10.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *Notice sur les ponts de Domdidier (canton de Fribourg)*, par M. Am. Gremaud, ingénieur cantonal. — *Lignes suisses à travers les Alpes orientales, par M. Rob. Bernhardt* (suite et fin). Compte-rendu par M. Fr. Reverdin, ingénieur, à Genève. — *Influence des pressions latérales sur la résistance des mortiers et bétons à l'écrasement*, par M. Henry Lossier, privat-docent à l'Université de Lausanne. — **Divers:** Tunnel du Ricken. Bulletin mensuel des travaux. Avril 1904. — Exposition universelle de Liège 1905.— VIe Congrès international des architectes, à Madrid 1904. — Ecole polytechnique fédérale. — Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. — *Nécrologie :* C. Diethelm. — *Bibliographie :* Effets du froid sur les explosifs à base de nitroglycérine. — *Sociétés :* Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. — *Concours :* Monument de Morgarten. Musée des Beaux-Arts, à Zurich. Pont sur le Rhône, à la Porte du Scex. Bâtiment d'école, à Hérisau. — A3. E2. I. L. Demande d'emploi.

Notice sur les ponts de Domdidier (canton de Fribourg).

Par M. Am. GREMAUD, ingénieur cantonal.

Il existe, sur la route de Domdidier à St-Aubin, deux ponts : l'un sur l'ancienne Broye (Erbogne) et l'autre sur le nouveau canal de la Broye.

Le premier de ces ponts[1], construit vers 1780 et formé d'une voûte en tuf de 18m,9 d'ouverture, disposée en dos d'âne, a été démoli en 1901 et remplacé par un tablier métallique de 15 m. de portée (fig. 1).

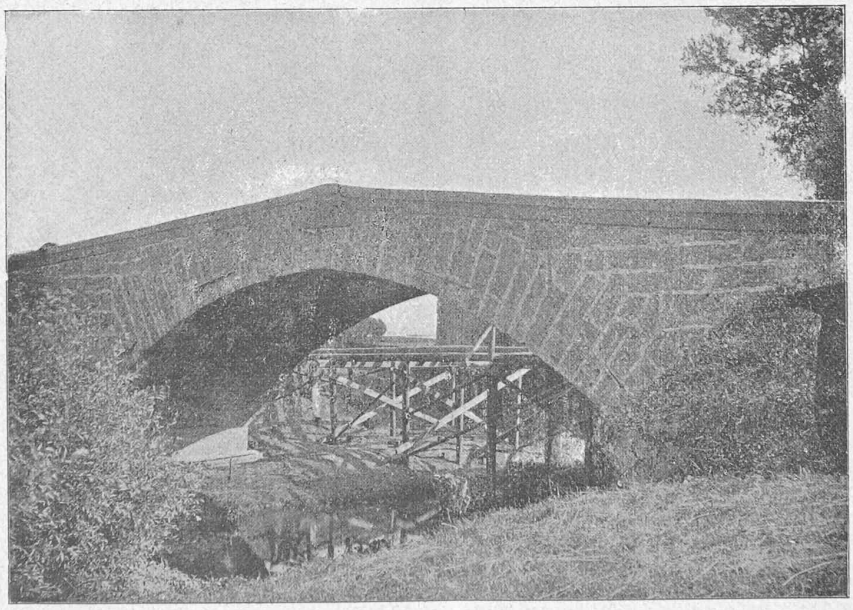

Fig. 1. — Le pont de pierre sur l'ancienne Broye, entre Domdidier et St-Aubin.

Voici quelques données historiques sur cet ancien pont, que nous devons à l'obligeance de M. Schneuwly, archiviste cantonal.

Il est question d'un pont à Domdidier à partir de 1512. Ce pont devait être en bois et se trouvait en aval de l'ancien moulin, là où l'ancienne Broye forme la limite entre les deux cantons. En mars 1551, Fribourg prie Berne de ne pas s'opposer à la construction d'un pont en pierre.

En mai 1551, Fribourg remercie Berne de lui avoir permis de construire un pilier (culée) du pont de Domdidier sur son territoire.

En avril 1552, Fribourg prie de nouveau Berne de lui laisser continuer la construction commencée du pont de Domdidier, en lui réservant son droit de juridiction sur le pont.

En avril 1556, Fribourg demande à être autorisé à construire un pont en pierre. Berne s'y oppose, prétextant les inondations et des raisons stratégiques. Il se peut aussi que les rapports entre les deux Etats fussent tendus à cause de la Réformation. Fribourg songea alors à placer le pont ailleurs, de façon à ce qu'il fût entièrement sur son territoire.

Mais il faut admettre que les cantons tombèrent d'accord pour la reconstruction d'un pont en bois au même emplacement, car, en 1560, un devis a été élaboré à cet effet et nous trouvons, en 1561, un décompte des travaux. C'est donc le second pont construit en bois.

[1] Voir *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, année 1903.